

ANNEXE .CH - CONDITIONS PARTICULIERES POUR L'EXTENSION .CH

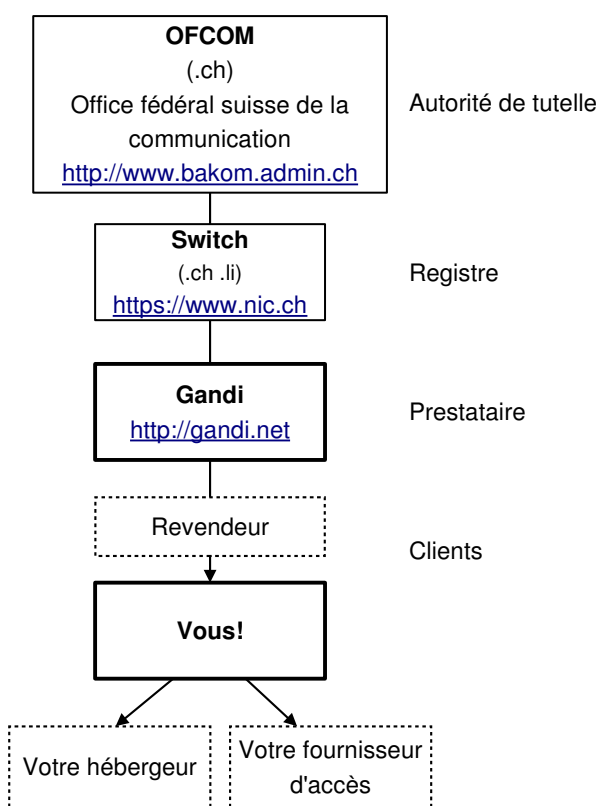
version n° 1.6 du 15 janvier 2013

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .CH supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse : <http://www.gandi.net/admin/contracts/>.

Article .CH.1. Autorité de tutelle et Registre

.CH est l'extension officielle de la Suisse. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .CH :



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .CH.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .CH, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .CH, définies par Switch, consultables à l'adresse suivante :

- Conditions générales relatives à l'enregistrement et à la gestion des noms de domaine en .CH : <https://www.nic.ch/reg/cm/wcm-page/terms/agb.jsp?lid=fr>

Ce document contractuel, que Vous reconnaissez avoir lu et accepté via Notre Interface, Vous lie au Registre du .CH. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Article .CH.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur : <http://www.gandi.net/domain/ch/info>

Les .CH sont ouverts à tous.

Pour enregistrer un nom de domaine en .CH, Vous devez respecter les conditions suivantes :

- la durée d'enregistrement est de 1 an ;
- pour éviter la destruction d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **au plus tard 2 jours avant la date d'Expiration** ;
- certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement : <https://www.nic.ch/reg/cm/wcm-page/terms/directories.jsp?lid=fr>
- les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets sont interdits.

Article .CH.4. Stockage des données personnelles

En application de Notre contrat d'accréditation avec le Registre du .CH, Vous acceptez expressément que l'ensemble des données personnelles et techniques associées à l'enregistrement de Votre nom de domaine sont conservées et tenues à la disposition du Registre, ainsi que les échanges relatifs à tout enregistrement ou modification, pendant 10 ans à compter de leur archivage.

Vous acceptez que le Registre du .CH accède à Vos données personnelles et les rende publiques dans une base de données [Whois](#).

Article .CH.5. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur : <https://www.gandi.net/domain/price/detail/ch>

Article .CH.6. Règlement des litiges

Le Registre Switch a mis en place une procédure alternative de résolution des litiges spécifique pour les domaines en .CH, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve :

- Explications :
<https://www.nic.ch/reg/cm/wcm-page/disputes/overview.jsp?lid=fr>
- Procédure :
<https://www.nic.ch/reg/cm/wcm-page/disputes/proceedings.jsp?lid=fr>
- Dispositions :
<https://www.nic.ch/reg/cm/wcm-page/disputes/rules.jsp?lid=fr>
- Organe de règlement des différends :
<https://www.nic.ch/reg/cm/wcm-page/disputes/provider.jsp?lid=fr>

Article .CH.7. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant Expiration) ;

PJ : [Conditions générales d'enregistrement du Registre SWITCH](#)

- Votre nom de domaine a été transféré depuis plus de 60 jours.

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Le transfert ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .CH.8. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par email.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine en .CH ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .CH.9. Processus de destruction

1 jour avant la date d'Expiration, Gandi relâche le domaine au Registre. Tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont alors désactivés.

A partir de cette date, le domaine est placé en statut de Quarantaine et peut être restauré, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clientèle. La durée de la Quarantaine est de 14 jours calendaires.

Si le domaine n'est ni renouvelé ni restauré dans ces délais, le Registre le supprimera, et le domaine deviendra disponible à l'enregistrement sur la base du « premier arrivé premier servi ».

-fin de l'annexe .CH-